

Communiqué de presse

Protection des Données à caractère personnel et Information Génomique



Rabat, le 11 Mai 2026,

Sur la période 2023-2025, la CNDP a travaillé avec un groupe d'experts généticiens, dont certains ont été convenus avec le Ministère de la Santé et la Protection Sociale et d'autres représentants la Direction Générale de la Sûreté Nationale, les Forces Armées Royales et la Gendarmerie Royale, sur le sujet : Protection des données et information génomique.

Après deux ans et demi de travail, ce groupe a produit 17 recommandations qui ont été présentées ce 11 mai 2026 à un public averti et à différents acteurs.

Le collège des Commissaires CNDP pourra produire, en fonction des échanges finaux, une délibération sur le sujet.

